

PRIX PIERRE DURAND & MARIE-THERESE CHEVALIER 2020

La Fondation Pierre Durand & Marie-Thérèse Chevalier, créée en 2012 sous l'égide de la Fondation de France, accorde pour l'année 2020 un prix du même nom, placé également sous l'égide de la Société Nationale Française de Gastro-Entérologie (SNFGE).

Le prix Pierre Durand & Marie-Thérèse Chevalier a pour objectif de soutenir un projet de recherche fondamentale ou clinique concernant les pathologies de l'intestin et tout particulièrement du côlon.

Montant

Le montant du prix est de 15 000 euros.

Le prix sera versé à un organisme à but non lucratif (privé, public, de recherche, hôpital, association, etc.), et non au lauréat à titre personnel.

Le candidat devra préciser à quel organisme sera versé le prix, qui devra être utilisé pour la poursuite des travaux primés.

Conditions de participation

L'appel à candidatures est ouvert à tout candidat, sans limite d'âge, titulaire d'un diplôme français de docteur en médecine ou en pharmacie ou d'un diplôme français de 3^{ème} cycle.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- ❖ **Une présentation du candidat** : curriculum vitae, titres universitaires et hospitaliers, liste de ses travaux de recherche et publications antérieures (10 maximum), ainsi que ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail).
- ❖ **Le projet présenté comme suit** :
 1. **Rappel**
 - Titre du projet
 - Titre, prénom, nom du candidat
 2. **Résumé du projet (environ 250 mots sous format word ou pdf)**

3. Exposé du projet (2 à 5 pages)

- Position du problème
- Nature de la recherche (diagnostique, thérapeutique, étiologique, autre...)
- Durée prévue du projet
- Objectif de la recherche
- Méthodes
- Population de malades étudiés
- S'il y a eu une étude antérieure de faisabilité, la rappeler brièvement et indiquer ses résultats
- Résultats attendus
- Suite envisagée au terme de l'étude, notamment en termes de santé publique
- Justification du financement demandé
- Avis du Comité de Protection des Personnes (un avis favorable est nécessaire pour l'attribution de crédits à toute étude impliquant une expérimentation humaine).

4. Équipes impliquées dans le projet

Pour chaque participant, nom, titre, adresse, appartenance.

5. Autres sources éventuelles de financement obtenues ou demandées pour le projet

Préciser l'organisme, la somme et la date.

❖ Les coordonnées du compte gestionnaire des crédits

- Secteur public (ex : INSERM, université, hôpital, etc.) : dans ce cas, l'accord du responsable de l'établissement est indispensable pour le versement des fonds et sera demandé.
- Le libellé complet du compte postal ou bancaire

Envoi des candidatures

Le dossier de candidature doit être complet et déposé exclusivement en ligne via la plateforme en ligne sur le site de la SNFGE qui sera ouverte en septembre 2020 :

<https://www.snfge.org/content/prix-pierre-durand-marie-therese-chevalier>

La date limite d'envoi des dossiers est fixée au lundi 18 novembre 2020 à 23h59.

Engagements du candidat

En soumettant un dossier, le candidat s'engage à respecter le présent règlement ;

et s'il est lauréat :

- à être présent (ou représenté) lors de la remise du prix ;
- à rédiger un résumé vulgarisé de son projet quand la Fondation de France lui demandera ;
- à adresser à la SNFGE les résultats de ses travaux de recherche dans un délai maximal de 3 ans.

Jury

Le jury est composé exclusivement de membres désignés par la Société Nationale Française de Gastro-Entérologie (SNFGE). Le jury est souverain et son choix ne peut faire l'objet d'aucune contestation.

Le Jury délibérera lors d'une réunion qui se tiendra en décembre 2020. La décision du jury sera communiquée au plus tard le 31 janvier 2021.

Remise du prix

Le prix sera remis au lauréat par la fondatrice de la Fondation Pierre Durand & Marie-Thérèse Chevalier, ou une personne la représentant, lors des JFHOD, Journées Francophones d'Hépatogastroentérologie et d'Oncologie Digestive, qui auront lieu du 18 au 21 mars 2021 à Paris.

Calendrier

- Date d'ouverture des dépôts des candidatures : **septembre 2020**
- Date limite d'envoi des candidatures : **mercredi 18 novembre 2020**
- Délibération du jury : **décembre 2020**
- Résultats : **fin janvier 2021**
- Remise du prix : lors des Journées Francophones d'Hépatogastroentérologie et d'Oncologie Digestive (18 au 21 mars 2021 à Paris)

ANNEXE

Recommandations pour l'établissement d'un dossier d'investigation clinique

- 1- L'objectif ou les objectifs de l'étude sont-ils clairement définis ?
- 2- Les critères d'inclusion dans l'étude sont-ils clairement définis ?
- 3- Le groupe témoin est-il approprié ?
- 4- L'intervention ou le traitement proposés sont-ils clairement définis ?
- 5- La méthode de randomisation est-elle adaptée ?
- 6- Existe-t-il des biais potentiels dus au double aveugle ?
- 7- Les critères de jugement de l'étude sont-ils clairement définis sans équivoque ?
- 8- Le nombre de malades est-il calculé correctement (en particulier les risques α et β ont-ils été calculés ?)
- 9- Le nombre de malades perdus de vue et/ou sortis de l'étude est-il important ?
- 10- L'analyse statistique est-elle appropriée ?
- 11- Les données obtenues ou attendues de cette étude seront-elles facilement généralisables ?
- 12- Cette étude et ces résultats sont-ils capables de générer de nouvelles hypothèses de travail ?
- 13- Quel est le degré de faisabilité de cette étude ?

Référence : British Medical Journal ; 1970 : Vol III - 637